



Lucia SACIOTTI et Raymond MAGUET
Élus de la liste « Réinventons Quetigny »
et les membres de « Réinventons Quetigny »

Monsieur le Maire de Quetigny
Hôtel de Ville
21800 QUETIGNY

Quetigny, le 4 avril 2020

OBJET : Pour une meilleure prise en compte des besoins des Quetignois·e·s en situation d'urgence

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de votre réponse et vous en remercions.

Face à la crise sanitaire provoquée par le Covid-19, de nombreuses actions de solidarité se mettent en place pour répondre aux besoins des citoyens.

Le gouvernement recommande et propose des outils à disposition de la population que nous pouvons retrouver sur le site internet de la ville de Quetigny, notamment le kit voisins-solidaires, le site de la Croix-Rouge et la réserve civique qui permet aux collectivités et associations de recenser des bénévoles disposés à intervenir immédiatement.

Le Préfet de Côte-d'Or invite les collectivités, les associations et les citoyens à s'engager dans ces actions.

La Métropole a mis en place un service d'écoute psychologique grâce aux services de la Chartreuse.

Dès le début de la crise, la ville de Quetigny a pris des mesures analogues à celles du Plan canicule pour venir en aide aux personnes les plus fragiles, notamment les personnes âgées. Les équipes du service Solidarité et santé du CCAS se mobilisent également pour accompagner les Quetignois qui ont besoin d'une aide en s'appuyant sur le registre dont elles disposent.

Des associations et des services publics, au niveau du Département, se mettent à la disposition de la ville pour aider dans différents domaines, notamment psychologique.

L'information est pour l'heure relayée au travers du site internet et de la page Facebook de la ville de Quetigny ainsi que par les trois panneaux électroniques de la commune. Au-delà des actes spontanés de solidarité que chacun·e peut accomplir dans son quartier, dans les missions civiques ou associatives, il semble important de pouvoir recenser les besoins actuels des Quetignois.

Dans ce contexte exceptionnel et évolutif, nous pensons que d'autres mesures exceptionnelles doivent être mises en place pour préserver la santé, la dignité et le bien-être des Quetignois.

Chaque habitant fait face de manière individuelle à une situation exceptionnelle ne pouvant être maîtrisée comme en temps normal du fait des mesures de confinement, qu'il s'agisse de l'éducation et des loisirs des enfants, des besoins matériels et financiers ou d'autres domaines particuliers.

Pour certains, l'absence de connexion internet ou d'ordinateur amplifie l'isolement et les inégalités ; pour d'autres, la recherche d'information devient un parcours du combattant.

Il est clair que cette période accélère le basculement de certains habitants qui n'étaient pas encore considérés comme en situation de vulnérabilité et pris en compte dans le registre du CCAS.

Pour ces raisons, il nous semble opportun qu'en cette période d'incertitudes et en cet état d'urgence, la municipalité innove et amplifie ses actions de solidarité.

L'information aux Quetignois·e-s et le recensement de leurs besoins restent des mesures primordiales.

Il nous semble nécessaire, d'après les constats réalisés à ce jour, que la municipalité prenne l'initiative d'envoyer un courrier à tou-te-s les Quetignois-e-s pour transmettre les informations utiles sur les aides dont nos concitoyen-ne-s peuvent bénéficier dans cette situation de crise majeure. Ce courrier pourrait être aussi l'occasion de recenser les besoins et les propositions d'actions de solidarité au moyen d'un questionnaire à renseigner en ligne ou à déposer en Mairie.

Ce recensement exceptionnel permettrait à la municipalité d'adapter le dispositif qu'elle a mis en place, et de susciter les actions de solidarité entre les habitants.

Nous réitérons notre proposition de mise à disposition pour apporter notre concours à ces actions.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous adressons nos cordiales salutations,

L. Sacilotti et R. Maguet